

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Partie 1 ■ Candidature proposée

Membre du Barreau du Québec

M. Prénom : _____ Nom : _____
 Mme Section : _____

OU organisation

Peut être un cabinet de toute forme juridique ou une organisation privée, publique ou parapublique, ayant ou non un contentieux avec ou sans raison sociale, qui a une place d'affaires au Québec et qui emploie au moins trois avocats salariés.

Nom du cabinet ou de l'organisation : _____

Raison sociale du contentieux (si applicable) : _____

Adresse : _____

Partie 2 ■ Proposant(s)

La candidature d'une organisation doit être proposée par au moins deux gestionnaires, dont le principal dirigeant (ex. : président, associé directeur ou chef de contentieux). La candidature d'un membre du Barreau doit être proposée par au moins une personne.

M. Prénom : _____ Nom : _____

Mme Titre : _____ Courriel : _____

M. Prénom : _____ Nom : _____

Mme Titre : _____ Courriel : _____

Partie 3 ■ Critères de sélection

Le Mérite Innovations vise à souligner et à faire connaître des innovations développées et implantées avec succès. Pour aider à l'évaluation des dossiers de candidature, les critères suivants seront examinés :

La démarche et sa mise en œuvre	20 points	Les résultats	30 points
Les mesures, solutions ou stratégies implantées	30 points	Autres éléments distinctifs	20 points

Le dossier de candidature :

- Doit démontrer les avancées d'une organisation ou d'un membre en matière d'innovation. Ces innovations peuvent être de nature : technologiques (ex. : logiciels maisons, utilisation novatrice des technologies dans le déroulement d'un dossier, etc.); communicationnelles (ex. : outils mis en place pour aider les justiciables, initiatives portant sur le langage clair, etc.); administratives (ex. : systèmes améliorant l'efficacité, gestion de projet juridique, etc.), ou toute autre innovation digne de mérite selon le proposant. L'innovation doit répondre à un enjeu précis et avoir été développée ou implantée dans la dernière année. Les bénéfices suscités par l'innovation doivent être présentés clairement.
- Peut inclure des déclarations ou témoignages d'avocats.

IMPORTANT : La probité des candidats membres du Barreau doit être reconnue au moment du dépôt de la candidature.

Veillez RETOURNER par COURRIEL :

Le formulaire dûment rempli Le dossier de candidature

Secrétaire de l'Ordre

Courriel : reconnaissances@barreau.qc.ca